



Conseil économique et social

Distr. limitée
11 juillet 2022
Français
Original : anglais
Anglais, espagnol, et français

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

Deuxième session ordinaire de 2022

6-9 septembre 2022

Point 4 a) de l'ordre du jour provisoire*

Descriptif de programme de pays

Croatie

Résumé

Le présent descriptif de programme de pays pour la République de Croatie est soumis au Conseil d'administration pour examen et adoption selon la procédure d'approbation tacite lors de la présente session. Le descriptif de programme de pays est financé par d'autres ressources uniquement et inclut une proposition de budget indicatif global de 18 710 000 dollars à imputer sur les autres ressources, sous réserve de la disponibilité de contributions à des fins spéciales, pour la période 2023-2027.

* E/ICEF/2022/22.



Fondements du programme

1. La République de Croatie est un pays à revenu élevé dont le produit intérieur brut (PIB), en 2020, s'élève à 57,2 milliards de dollars¹. L'économie, qui a connu une croissance positive avant la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19), est affectée par la COVID-19 depuis 2020. Toutefois, l'économie a commencé à se redresser en 2021. En termes réels, la croissance du PIB au troisième trimestre de 2021 a été supérieure de 25,9 points de pourcentage à celle du même trimestre de 2019².

2. La Croatie est un pays de transit et, dans une moindre mesure, une destination pour les réfugiés, les demandeurs d'asile et les migrants. Au cours du dernier trimestre de 2015, plus de 500 000 migrants ont transité par la Croatie. Bien qu'ils aient reçu des informations sur les aspects de l'intégration dans le pays, seuls 152 y ont demandé une protection internationale³. Le nombre de migrants franchissant les frontières vers l'Europe en provenance d'Afghanistan, de la République arabe syrienne et d'autres pays a diminué de 2016 à 2020 puis a augmenté de manière significative, passant de 1 932 demandeurs de protection internationale en 2020⁴ à 3 039 demandeurs en 2021⁵. En 2022, la crise en Ukraine a poussé des millions de personnes à fuir vers d'autres régions d'Europe, dont la Croatie, ce qui nécessite une coopération intersectorielle et transfrontalière intégrée.

3. Le Gouvernement de la Croatie a élaboré une série d'indicateurs à la protection de l'enfance pour suivre la mise en œuvre des politiques⁶, qui doit être davantage opérationnalisée. La Croatie ne dispose généralement pas des ressources humaines et financières nécessaires au suivi et à l'évaluation de ses progrès vers la réalisation des droits de l'enfant. Les données ventilées sont limitées, ce qui entrave l'identification des enfants les plus vulnérables et le développement de politiques et de budgets fondés sur des preuves pour le respect des droits de l'enfant.

4. Environ 23 % de la population croate est menacée de pauvreté ou d'exclusion sociale, alors que la moyenne de l'Union européenne est de 20,7 %⁷. Environ 16,8 % des enfants sont exposés au risque de pauvreté⁸. Le risque est plus élevé pour les enfants handicapés, les enfants vivant dans des ménages où la personne qui s'occupe d'eux est seule, et les enfants roms du centre et du nord de la Croatie, ainsi que de la région de Slavonie. Les enfants souffrant de handicaps et de retards de développement, les enfants privés de soins parentaux adéquats et exposés à la violence, les enfants vivant dans des zones rurales reculées et les enfants de migrants et de minorités ethniques nationales risquent davantage d'être laissés pour compte,

¹ Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde, Profil de pays de la Croatie.

² Bureau croate des statistiques, <https://podaci.dzs.hr/2021/en/10543>.

³ Ministère de l'Intérieur, Statistiques sur les demandeurs de protection internationale, https://mup.gov.hr/UserDocsImages/Publikacije/2016/medjunarodna_zastita_2015.pdf.

⁴ Ministère de l'Intérieur, https://mup.gov.hr/UserDocsImages/statistika/2021/Medjunarodna_zastita/Medjunarodna_zastita_4kvartal2020.pdf.

⁵ Ministère de l'Intérieur, https://mup.gov.hr/UserDocsImages/statistika/2021/Medjunarodna_zastita/Statisticki-pokazatelji-trazitelja-medjunarodne-zastite-do-31-12-2021.pdf.

⁶ Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), « Indicateurs de la protection de l'enfance, Proposition de document » (Indikatori dobrobiti djece, Prijedlog dokumenta), 2017, www.unicef.org/croatia/izvjesca/indikatori-dobrobiti-djece.

⁷ Eurostat, Personnes menacées de pauvreté ou d'exclusion sociale, <https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/tipslc10/default/table?lang=en>.

⁸ Eurostat, <https://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/submitViewTableAction.do>.

car ils sont souvent confrontés à des obstacles dans l'accès à l'éducation, à l'emploi, au logement et aux soins de santé⁹.

5. La stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale a enregistré des progrès, grâce à des réformes du régime de prestations sociales et à une expansion du système de protection sociale, notamment dans le cadre du programme de Garantie pour l'enfance. Cependant, les dépenses moyennes par habitant en matière de protection sociale en Croatie sont faibles : seulement un tiers de celles de l'Union européenne. Pour atteindre les populations les plus vulnérables, le pays doit affiner ses critères et moyens de ciblage équitable et fondé sur des preuves, améliorer l'efficacité et renforcer la coordination entre les administrations centrales et locales¹⁰.

6. La Croatie a fait des progrès significatifs vers les objectifs de développement durable. Le taux de mortalité infantile est passé de 13 décès pour 1 000 naissances vivantes en 1990 à 4,2 en 2018, soit un peu plus que la moyenne de l'Union européenne (3,5)¹¹. La Croatie était classée au vingt-quatrième rang mondial par rapport aux normes internationales en matière d'accès à la justice pour les enfants¹². Toutefois, malgré les progrès accomplis, l'inégalité d'accès aux services de base reste préoccupante.

7. L'accès aux interventions précoces intégrées auprès de la petite enfance (IPE) pour les enfants handicapés, ou ceux qui risquent d'avoir des retards de développement, est un problème. Environ 10,5 % des enfants de moins de 5 ans peuvent bénéficier des services des IPE ; Cependant, seul un sur huit d'entre eux en bénéficie¹³. Les parents et les soignants connaissent peu les IPE et peuvent craindre la stigmatisation liée aux services des IPE, ce qui affecte la demande. Les familles vivant dans la pauvreté et les zones rurales reculées, ainsi que les familles appartenant à des minorités ethniques, sont les plus touchées.

8. La Croatie manque de données fiables sur les indicateurs nutritionnels, ce qui entrave l'évaluation de la situation. Les chiffres sur l'obésité infantile et le nombre d'enfants en surpoids sont parmi les rares données disponibles ; environ 33 % des filles et 37 % des garçons âgés de 8 à 9 ans sont en surpoids ou obèses¹⁴. Parmi les facteurs sous-jacents, citons les régimes alimentaires pauvres, les pratiques alimentaires malsaines et les capacités insuffisantes des prestataires de services de santé pour conseiller les parents et les soignants sur les pratiques d'alimentation complémentaire adaptées à l'âge. Le taux d'allaitement maternel exclusif est généralement faible et n'est pas suivi de manière cohérente.

9. Le gouvernement croate a augmenté les investissements dans le développement de la petite enfance depuis 2018, mais les chiffres de scolarisation restent inférieurs aux objectifs de l'Union européenne. Quelque 79,4 % des enfants âgés de 3 à 6 ans participent au développement de la petite enfance, avec un pourcentage plus élevé

⁹ Défenseur des droits de l'enfant, « Rapport sur les travaux du défenseur des droits de l'enfant pour 2018 » (Izvrješće o radu pravobraniteljice za djecu za 2018), 2019, <https://dijete.hr/hr/izvrjesca/izvrjesca-o-radu-pravobraniteljja-za-djecu/#>.

¹⁰ Groupe de la Banque mondiale, *Cadre de partenariat Pays pour la République de Croatie pour la période de l'exercice 2019 à l'exercice 2024*, 2019.

¹¹ Eurostat, taux de mortalité infantile, <https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/tps00027/default/table?lang=en>.

¹² « Réseau international des droits de l'enfant, « Droits, recours et représentation : Rapport mondial sur l'accès à la justice pour les enfants », 2016.

¹³ UNICEF, « Interventions précoces en faveur de la petite enfance – analyse de la situation en République de Croatie » (Rana intervencija u djetinjstvu - analiza stanja u Republici Hrvatskoj), 2020.

¹⁴ Institut croate de santé publique, *Initiative de surveillance de l'obésité infantile, Croatie 2018/2019 (CroCOSI)*, 2021, <https://www.hzjz.hr/wp-content/uploads/2021/03/CroCOSI-publikacija-2021-ENGLESKI-WEB-pages.pdf>.

dans les zones urbaines et plus développées. Plus de deux tiers des enfants roms âgés de 3 à 6 ans ne participent pas au développement de la petite enfance¹⁵. Les enfants handicapés, les enfants migrants, les enfants vivant dans la pauvreté et ceux dont les parents sont au chômage ont moins de chances d'être inscrits en développement de la petite enfance¹⁶. L'insuffisance des installations pour les jardins d'enfants et le manque d'enseignants en développement de la petite enfance sont des obstacles à l'augmentation des inscriptions ; les responsabilités en matière de financement et de législation du développement de la petite enfance sont réparties entre les autorités locales et le ministère des sciences et de l'éducation. Les parents ont une connaissance limitée des avantages de l'apprentissage précoce, et les normes sociales alimentent l'acceptabilité des enfants gardés à la maison si leurs parents sont au chômage.

10. La Croatie a atteint un taux de participation de 100 % dans l'enseignement obligatoire et la parité des sexes¹⁷. Toutefois, 39 % des enfants roms (surtout les filles) ne terminent pas le premier cycle de l'enseignement secondaire¹⁸. Les enfants handicapés et les enfants des communautés roms sont empêchés de terminer leur scolarité en raison de la discrimination et de la ségrégation des services qui leur sont proposés. Des programmes spécialisés visant à soutenir la rétention et d'autres parcours éducatifs sont nécessaires, avec des politiques visant à promouvoir un accès inclusif et des mécanismes permettant de suivre l'absentéisme et l'abandon scolaire.

11. Le Forum économique mondial classe la qualité de l'enseignement en Croatie au 71^e rang pour les écoles primaires et au 112^e rang pour l'enseignement supérieur et la formation, parmi 137 pays¹⁹. Les résultats 2018 du Programme international pour le suivi des acquis des élèves montrent qu'à l'âge de 15 ans, les filles sont moins performantes en mathématiques et les garçons sont moins performants en lecture²⁰.

12. Selon Eurostat, quelque 9,1 % des adolescents âgés de 15 à 19 ans n'ont pas d'emploi et ne suivent pas d'études ou de formation²¹. Les obstacles à l'éducation et à l'emploi ont augmenté pendant la pandémie de COVID-19. Il s'agit notamment d'une capacité insuffisante des enseignants et d'un programme d'enseignement qui ne permet pas d'acquérir des compétences pertinentes et transférables sur le marché du travail. La Croatie se classe au dix-neuvième rang de l'indice « Économie et société numériques 2021 » de l'Union européenne²². Plus de 40 % des adolescents âgés de 14 à 18 ans ont déclaré que la pandémie avait eu un effet néfaste sur leur santé mentale²³. Il est nécessaire de renforcer les moyens permettant aux adolescents de s'engager dans les questions civiques et de garantir la participation significative des groupes vulnérables.

¹⁵ Kunac et autres, « L'inclusion des Roms dans la société croate : une étude des données de base », Union européenne, gouvernement de la République de Croatie, Centre d'études sur la paix, ECORYS, 2018.

¹⁶ UNICEF, « Comment obtenir un jardin d'enfants pour tous ? Moyens de financement du système d'éducation précoce et préscolaire » (Kako do vrtića za sve - Mogućnosti financiranja sustava ranog i predškolskog odgoja i obrazovanja) 2020.

¹⁷ Eurostat, Participation des étudiants.

¹⁸ Potočnik et autres, L'inclusion des Roms dans la société croate : éducation et emploi, Bureau des droits de l'homme et des droits des minorités nationales de la République de Croatie, 2020.

¹⁹ Forum économique mondial, Rapport sur la compétitivité mondiale 2017-2018.

²⁰ Organisation de coopération et de développement économiques, Résultats du PISA 2018.

²¹ Eurostat, Jeunes sans emploi ni en apprentissage et en formation par sexe, âge et statut professionnel (taux NEET), https://ec.europa.eu/eurostat/fr/web/products-datasets/product?code=edat_ifse_20.

²² Commission européenne, *Indice de l'économie et de la société numériques (DESI) 2021 Croatie*, 2021.

²³ Institut de recherche sociale de Zagreb, Suivi national des effets de la pandémie de COVID-19 et du tremblement de terre, 2021.

13. Dans son rapport de 2014, le Comité des droits de l'enfant a recommandé de s'attaquer aux goulets d'étranglement de la désinstitutionnalisation ; Il s'agit notamment du manque de services de soutien familial pour les enfants handicapés et de l'acceptation sociale des soins en institution. Malgré les progrès accomplis, 36,5 % des enfants qui sont privés de soins parentaux adéquats vivent dans des foyers d'accueil officiels. Sur ce nombre, 24 % sont des enfants handicapés, 16 % ont moins de 7 ans et 16 % ont des problèmes de comportement²⁴.

14. Le nombre d'enfants dont les parents sont soutenus par des travailleurs sociaux familiaux est passé de 5 477 en 2015²⁵ à 6 774 en 2020²⁶. Des programmes d'éducation parentale destinés aux parents très vulnérables ont permis d'améliorer leurs compétences en matière de soins à apporter aux enfants, tandis que de nouveaux outils de gestion des dossiers et le renforcement des capacités des travailleurs de première ligne ont permis d'améliorer l'assistance offerte aux familles vulnérables et aux familles d'accueil²⁷. Pourtant, le nombre d'enfants dont les droits personnels sont violés est passé de 8 769 en 2018²⁸ à 9 130 en 2020²⁹. La violence et le harcèlement en ligne sont des risques émergents, en particulier pour les filles³⁰. La mise en œuvre de la législation visant à prévenir la violence et les services fournis aux enfants touchés par la violence sont limités par le manque de services spécialisés, leur indisponibilité dans certains comtés, l'insuffisance de la main-d'œuvre sociale et de la coopération intersectorielle, et les normes socioculturelles qui normalisent la violence.

15. La Croatie est exposée à des risques naturels qui peuvent entraver les progrès des enfants et entraîner des crises humanitaires. Les tremblements de terre de 2020 à Zagreb et dans le centre de la Croatie ont causé des dommages coûteux aux infrastructures, interrompu les services et fait plusieurs victimes. Une enquête a révélé que plus d'un tiers des enfants exposés aux tremblements de terre avaient été affectés négativement, avec des niveaux de stress plus élevés chez les filles³¹. Les risques hydrométéorologiques, tels que l'élévation du niveau des mers, les sécheresses prolongées et la pénurie d'eau potable, risquent de s'aggraver avec le changement climatique.

²⁴ Ministère du travail, du système de retraite, de la famille et de la politique sociale, Données administratives, 2021, <https://mrosp.gov.hr/strategije-planovi-programi-izvjesca-statistika/4165>.

²⁵ Ministère du travail, du système de retraite, de la famille et de la politique sociale, Données administratives, 2015, p. 56 et 64, <https://mrosp.gov.hr/UserDocsImages/dokumenti/MDOMSP%20dokumenti/Godisnjek%20statisticko%20%20izvjesce%20o%20primijenjenim%20pravima%20socijalne%20skrbi%20%20u%20RH%20u%202015.%20godini-2.pdf>.

²⁶ Ministère du travail, du système de retraite, de la famille et de la politique sociale, Données administratives, 2020, p.66, <https://mrosp.gov.hr/UserDocsImages/dokumenti/Socijalna%20politika/Odluke/Godisnjek%20statisticko%20izvjesce%20u%20RH%20za%202020.%20godinu.PDF>.

²⁷ Child Frontiers, « Évaluation de la composante de prise en charge familiale dans le cadre du programme de pays de la Croatie (2017-2020) », 2020.

²⁸ Ministère du travail, du système de retraite, de la famille et de la politique sociale, Données administratives, 2018, p. 62, <https://mrosp.gov.hr/UserDocsImages/dokumenti/MDOMSP%20dokumenti/Godisnjek%20statisticko%20%20izvjesce%20u%20Republici%20Hrvatskoj%20u%202018.%20godini.pdf>.

²⁹ Ministère du travail, du système de retraite, de la famille et de la politique sociale, Données administratives, 2020, p. 64.

³⁰ Ministère de l'intérieur, Aperçu statistique, 2017, p. 70, [https://mup.gov.hr/UserDocsImages/statistika/2018/Ozujak/Statisticki%20pregled_2016WEB%20\(3\).pdf](https://mup.gov.hr/UserDocsImages/statistika/2018/Ozujak/Statisticki%20pregled_2016WEB%20(3).pdf).

³¹ Jokić Begić et autres, « Comment allons-nous faire ? La vie en Croatie à l'époque de la COVID : résultats préliminaires du projet de recherche » (*Kako smo ? Život u Hrvatskoj u doba korone. Preliminarni rezultati istraživačkog projekta.* fakulteta Sveučilišta u Zagrebu), 2020.

16. Le programme par pays s'appuie sur des évaluations, des recherches³², des examens de programmes relatif à l'égalité des sexes et des consultations avec les parties prenantes qui ont permis de recenser les priorités et les leçons tirées du cycle de programmation précédent et de la réponse à la COVID-19. Il s'agit notamment de la nécessité :

a) d'améliorer l'intégration et la programmation intersectorielle pour soutenir les synergies dans les stratégies de plaidoyer, de changement social et de comportement et les efforts de collecte de fonds ;

b) d'accroître le rôle de l'UNICEF en tant que rassembleur par le biais d'alliances et de partenariats avec des parties prenantes traditionnelles et non traditionnelles ;

c) de favoriser une approche systémique de la collecte de données ventilées et de la production de preuves pour un ciblage plus précis des garçons et des filles vulnérables ;

d) de garantir un programme tenant compte des risques et renforçant les capacités nationales en matière de réduction des risques, d'action climatique et de préparation et de réponse aux situations d'urgence.

17. L'UNICEF dispose d'un avantage comparatif grâce à son rôle moteur en matière de plaidoyer politique sur les droits de l'enfant et à son mandat consistant à fournir une assistance technique et des solutions innovantes pour lutter contre les violations des droits de l'enfant, et à surveiller la mise en œuvre de la Convention relative aux droits de l'enfant. Le nouveau programme national abordera les questions prioritaires recensées par le biais de trois composantes :

a) le développement de la petite enfance ;

b) les adolescents et jeunes ;

c) l'inclusion sociale, la protection et le suivi des droits de l'enfant.

Priorités du programme et partenariats

18. L'objectif primordial du programme de coopération de l'UNICEF avec le gouvernement croate pour la période 2023 à 2027 est d'offrir de meilleures opportunités et un meilleur soutien à un plus grand nombre d'enfants et d'adolescents – en particulier ceux qui sont marginalisés et risquent d'être laissés pour compte – afin qu'ils puissent développer tout leur potentiel, vivre dans des environnements plus sûrs et plus inclusifs, et exercer leurs droits.

19. Le programme national contribue directement à la stratégie nationale de développement de la Croatie (2030), ainsi qu'à de nombreuses stratégies énumérées à la page 10. Le programme aide la Croatie à atteindre les objectifs de développement durable et contribue aux priorités régionales et mondiales de l'UNICEF. Il soutient le plan stratégique de l'UNICEF pour 2022 à 2025 et le plan d'action pour l'égalité des sexes pour 2022 à 2025.

20. Compte tenu de la nature de la crise des réfugiés ukrainiens et des flux migratoires continus, le programme aidera le gouvernement de la Croatie et ses partenaires à renforcer leur préparation et leur capacité à répondre rapidement aux besoins des enfants réfugiés et migrants et des communautés d'accueil touchées. Pour y parvenir, l'UNICEF encouragera une intégration adaptée et intersectorielle de la

³² UNICEF, « L'incidence du secteur des entreprises sur les droits des enfants en Croatie », juillet 2019.

programmation du lien entre l'humanitaire et le développement au sein des systèmes nationaux.

21. Le programme utilise une approche intersectorielle axée sur deux fenêtres d'opportunité dans le développement de l'enfant : la petite enfance (la première décennie), l'adolescence et la jeunesse (la deuxième décennie). Le troisième pilier, axé sur l'inclusion sociale, la protection et le suivi des droits de l'enfant, s'étend sur tout le cycle de vie. Les stratégies visant à éliminer les obstacles à la réalisation des droits de l'enfant sont les suivantes :

- a) le partenariat et la collaboration avec les secteurs public et privé ;
- b) l'amélioration de la collecte de données pour assurer la ventilation, la production de preuves, la recherche et l'évaluation ;
- c) la sensibilisation et la communication ;
- d) les moyens novateurs afin de renforcer les systèmes axés sur le principe « ne pas faire de laissés-pour-compte » ;
- e) la communication pour le changement social et comportemental ;
- f) la prise en compte de la problématique de l'égalité des sexes dans les programmes ;
- g) la programmation tenant compte des risques.

22. Bien que les organisations des Nations Unies en Croatie ne travaillent pas dans le cadre d'une coopération en matière de développement durable, l'UNICEF est reconnu comme un organisateur crédible ayant fait ses preuves en réunissant les agences, fonds et programmes des Nations Unies pour :

- a) poursuivre le plaidoyer politique sur les droits de l'enfant ;
- b) promouvoir la coopération Sud-Sud et triangulaire (un moyen de collaborer et de partager les connaissances, les compétences, le savoir-faire et les bonnes pratiques) ;
- c) faire avancer l'action en faveur du climat et de l'environnement ;
- d) mobiliser et tirer parti des ressources pour atteindre les objectifs de développement durable.

23. Le bureau collecte des ressources pour sa réponse en Croatie et les urgences à l'étranger, mais sa plus grande contribution réside dans sa capacité à forger et à exploiter des partenariats stratégiques et institutionnels aux niveaux national et infranational, dans les secteurs public et privé, ainsi qu'avec les médias, la société civile, le monde universitaire et les enfants et adolescents eux-mêmes. L'UNICEF exploite des canaux cruciaux au sein de l'Union européenne pour garantir un financement durable en faveur des enfants et briser le cycle de la pauvreté dans les États membres. Il travaille en étroite collaboration avec le secteur privé et les institutions financières et multilatérales pour obtenir des résultats en faveur des enfants et renforcer les institutions qui soutiennent les plus vulnérables. Le secteur des entreprises et les médias restent des alliés pour promouvoir des rôles positifs pour les hommes et les femmes et lutter contre les stéréotypes nuisibles pour les enfants et les adolescents.

Développement de la petite enfance (première décennie)

24. Cette composante garantit que les enfants, en particulier les plus vulnérables, bénéficient de services de développement de la petite enfance opportuns et intégrés. Il s'agit notamment des enfants issus des communautés roms, de ceux qui vivent dans

la pauvreté, de ceux qui présentent des retards de développement et des handicaps, ou de ceux qui vivent dans des zones reculées. Les services dont ils pourraient bénéficier comprennent ceux de l'intervention précoce auprès de la petite enfance, l'éducation, la nutrition et la promotion des soins attentionnés et de la parentalité positive. Cette composante contribue également à la mise en place de soins de santé maternelle et de services de nutrition de bonne qualité pour les enfants dans tous les contextes, ainsi qu'à des réponses adaptées à l'âge dans le secteur de la santé face à la violence fondée sur le genre. Elle renforcera les cadres politiques intégrés et les systèmes nationaux et infranationaux qui fournissent ces services.

25. En s'appuyant sur les leçons tirées de la mise à l'essai du programme de garantie pour les enfants et sur les conclusions d'un examen et d'une évaluation, l'UNICEF fournira des conseils en matière de politique et une assistance technique au gouvernement pour élargir l'accès à des services d'intervention précoce auprès de la petite enfance et à une éducation de bonne qualité et inclusive, et pour étendre la couverture des services aux plus vulnérables.

26. L'UNICEF renforcera les capacités nationales à produire des données et des analyses de qualité et ventilées sur les services d'intervention précoce auprès de la petite enfance et aidera le gouvernement à développer un système d'information de gestion de ces services auprès de la petite enfance. L'UNICEF utilisera l'analyse pour informer le plaidoyer et le développement de politiques et de programmes intégrés ciblant les enfants les plus vulnérables.

27. L'UNICEF soutiendra les programmes de développement professionnel qui renforcent les capacités du personnel de la santé, de l'éducation et du secteur social à dispenser un enseignement inclusif et respectueux de l'égalité des sexes, à assurer la détection précoce des handicaps et des retards de développement chez les jeunes enfants, à les orienter et à intégrer les interventions. L'UNICEF aidera diverses institutions à promouvoir des pratiques de soins attentionnés qui soient équitables pour les deux sexes, à autonomiser les parents et les soignants et à approfondir leurs connaissances sur les services d'intervention précoce auprès de la petite enfance et l'éducation, la vaccination, la nutrition et la parentalité positive. Il s'agira notamment d'améliorer l'accès à des informations fondées sur des données probantes et tenant compte des questions de genre sur les services de développement de la petite enfance (DPE).

28. L'UNICEF collaborera avec les ministères (santé, éducation et protection sociale), le secteur privé et les organisations de la société civile pour accroître les investissements dans des services de DPE de bonne qualité, en particulier pour les enfants les plus vulnérables et ceux qui vivent dans des zones reculées. L'UNICEF plaidera auprès du secteur privé pour qu'il intègre des politiques et des pratiques favorables aux familles, notamment celles qui appliquent le Code international de commercialisation des substituts du lait maternel.

Adolescents et jeunes (deuxième décennie)

29. Cette composante du programme vise à promouvoir la participation significative des adolescents aux questions qui les concernent et à garantir qu'ils bénéficient d'un accès équitable à l'éducation et à la formation, formelles et non formelles. Les activités du programme seront particulièrement accueillantes pour les adolescents handicapés et ceux qui vivent dans des situations précaires.

30. Le programme soutiendra le renforcement du système éducatif pour améliorer les réalisations de l'apprentissage et le développement des compétences. Les priorités essentielles sont :

- a) inciter les adolescents à ne pas abandonner l'école ;
- b) accroître les possibilités d'apprentissage alternatives pour les enfants non scolarisés ;
- c) veiller à ce que l'enseignement soit de bonne qualité, inclusif et respectueux de l'égalité des sexes, et faciliter la transition entre l'école et le marché du travail.

Les adolescentes, les adolescents handicapés et ceux issus de la minorité rom et d'autres minorités ethniques font l'objet d'une attention particulière.

31. L'UNICEF plaidera pour un meilleur système de données afin d'identifier et de suivre les adolescents qui risquent d'abandonner l'école et ceux qui ne sont pas dans l'enseignement, l'emploi ou la formation. L'UNICEF travaillera avec l'Agence pour l'éducation et la formation des enseignants (ETTA) pour offrir aux adolescents des possibilités de maintien et de retour à l'école. L'UNICEF soutiendra également le développement professionnel des enseignants avant et pendant leur titularisation afin de garantir des environnements d'apprentissage sûrs et inclusifs dans les écoles, en mettant l'accent sur la santé mentale.

32. L'UNICEF s'associera au Bureau central d'État de la démographie et de la jeunesse, aux ministères de tutelle, à l'ETTA et aux secteurs public, privé et civil pour soutenir les efforts visant à améliorer l'accès des adolescents à la formation, notamment en matière d'aptitude à se servir des outils numériques et d'entrepreneuriat social. Ce travail ciblera les adolescents défavorisés, en particulier les filles, pour leur permettre de passer de l'école au marché du travail. L'UNICEF engagera le secteur privé dans la mise à l'échelle de solutions innovantes pour renforcer les compétences entrepreneuriales des adolescents et promouvoir la sécurité en ligne.

33. L'UNICEF élargira ses partenariats avec les organisations de jeunesse, les gouvernements locaux et le secteur privé afin de renforcer et d'institutionnaliser les plateformes de participation des adolescents, d'engagement civique et d'éducation aux médias, encourageant ainsi davantage d'adolescents, en particulier les plus défavorisés, à participer au changement social et à influencer la prise de décision dans les domaines qui affectent leur vie.

Inclusion sociale, protection et suivi relatif aux droits de l'enfant

34. Cette composante du programme vise à garantir que les enfants et les adolescents vivent dans des environnements plus sûrs où ils sont de plus en plus protégés de la violence et de l'adversité, ont accès à des services, des pratiques et des politiques de bonne qualité, et bénéficient des contributions des partenaires publics et privés. L'accent est mis sur les enfants et les adolescents les plus vulnérables : ceux qui font l'objet d'une protection de remplacement, ceux issus des communautés roms et migrantes, ceux qui sont handicapés, ceux qui ont des problèmes de comportement et ceux qui vivent dans la pauvreté.

35. Le programme national renforcera les cadres législatifs et normatifs de la protection de l'enfance, en mettant l'accent sur la prise en charge alternative par la famille et la prévention de la violence à l'égard des enfants. Il s'agit notamment de renforcer les capacités nationales à élaborer et à réformer des politiques sociales et des budgets fondés sur des données probantes, tenant compte de la situation de l'enfant et favorisant l'égalité des sexes, et d'accroître les investissements dans des services intégrés et spécialisés au niveau de la famille et de la communauté. L'UNICEF renforcera les capacités nationales à générer et à utiliser des données et

des analyses ventilées de haute qualité pour l'élaboration de politiques et de programmes et pour le suivi des progrès vers les Objectifs de développement durable.

36. L'UNICEF travaillera en partenariat avec le Ministère du travail, du système de retraite, de la famille et de la politique sociale, le Ministère de la justice et de l'administration publique, et le Ministère de l'intérieur pour soutenir le système de protection de l'enfance et promouvoir des normes sociales positives pour prévenir et répondre aux abus, à l'exploitation et à la violence, y compris la violence sexiste. Les efforts consisteront notamment à renforcer le personnel des services sociaux et à donner aux enfants, aux adolescents, aux parents et aux soignants les moyens d'adopter des pratiques parentales et de soins positives et d'accroître les comportements de recherche d'aide.

37. L'UNICEF s'engagera auprès des médias, des universités, des associations professionnelles et de l'Agence pour les médias électroniques de la République de Croatie afin de sensibiliser et de promouvoir des pratiques médiatiques éthiques lorsque des violations des droits de l'enfant sont rapportées. L'UNICEF mobilisera les alliances entre les entreprises et le secteur pour soutenir les programmes de prévention de la violence en ligne et hors ligne contre les enfants.

38. L'UNICEF renforcera les capacités des médiateurs à mettre en œuvre des activités de sensibilisation ciblées et à améliorer le suivi des violations des droits de l'enfant. En coopération avec les médiateurs, les organisations de la société civile et le monde universitaire, l'UNICEF surveillera les droits de l'enfant et plaidera pour la mise en œuvre des recommandations :

- a) du Comité des droits de l'enfant ;
- b) de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes ;
- c) de la Convention relative aux droits des personnes handicapées.

L'UNICEF veillera également à ce que les enfants et les familles les plus marginalisés aient accès à la justice lorsque leurs droits sont violés.

39. Les travaux visant à améliorer l'efficacité du programme comprendront :

- a) la planification, le suivi et l'évaluation ;
- b) la communication, la défense des intérêts et les partenariats, notamment avec les entreprises ;
- c) l'intégration de l'égalité des sexes ;
- d) une programmation adaptée aux risques et tenant compte du handicap dans tous les secteurs ;
- e) des systèmes de gouvernance et de gestion.

Tableau budgétaire récapitulatif

<i>Composante du programme</i>	<i>(En milliers de dollars des États-Unis)</i>		
	<i>Ressources ordinaires</i>	<i>Autres ressources</i>	<i>Total</i>
Développement de la petite enfance (première décennie)	0	5 560	5 560
Adolescents et jeunes (deuxième décennie)	0	5 450	5 450
Inclusion sociale, protection et suivi des droits de l'enfant	0	5 030	5 030
Efficacité du programme	0	2 670	2 670
Total	0	18 710	18 710

Administration du programme et gestion des risques

40. Ce document résume les contributions de l'UNICEF aux plans nationaux et sert de principale unité de responsabilité envers le Conseil d'administration pour les résultats et les ressources affectées au programme au niveau national. La responsabilité des gestionnaires aux niveaux du pays, des régions et du siège concernant les programmes nationaux est définie dans les politiques et procédures de l'organisation relatives aux programmes et aux opérations. Dans la mise en œuvre du programme, l'UNICEF continuera à opérer sous la coordination générale du Ministère des affaires étrangères et européennes. Des examens annuels du programme, coprésidés par le Ministère et l'UNICEF, permettront de suivre les progrès accomplis afin de vérifier les réalisations, d'analyser les contraintes et de recenser les actions visant à améliorer l'efficacité du programme.

41. Le programme contribuera à la réalisation des droits de l'enfant et des objectifs de développement durable. L'UNICEF renforcera les capacités des partenaires d'exécution dans des domaines tels que :

- a) une approche harmonisée dans le cadre du transfert de fonds ;
- b) une gestion, un suivi et une évaluation fondés sur les résultats ;
- c) la sauvegarde des enfants et la prévention de l'exploitation et des abus sexuels.

42. L'UNICEF utilisera l'outil de gestion des risques et de conformité de la gouvernance d'entreprise pour identifier les menaces qui pèsent sur la réalisation des résultats, en assurant des examens de gestion périodiques pour ajuster les mesures d'atténuation nécessaires. L'UNICEF assurera une préparation et une réponse efficaces aux situations d'urgence, conformément aux Principaux engagements pour les enfants dans l'action humanitaire, en analysant les risques contextuels pour les enfants et en utilisant la plateforme de préparation aux situations d'urgence. En consultation avec le gouvernement et l'équipe de pays des Nations Unies, l'UNICEF participera à la planification et à la coordination conjointes des situations d'urgence.

43. Bien que l'UNICEF ait réussi à mobiliser des ressources supplémentaires ces dernières années, les répercussions économiques de la COVID-19 pourraient limiter les ressources disponibles pour le programme de pays. L'UNICEF s'efforcera de diversifier les financements et de tirer parti des possibilités de collaboration avec le secteur privé, les organisations multilatérales, les institutions financières

internationales et les partenariats de programmes mondiaux, ainsi que de l'effet de levier de ces financements.

44. Les efforts de collecte de fonds du programme impliqueront le secteur privé, notamment les entreprises, les fondations, les organisations philanthropiques et les particuliers, les canaux de financement de l'Union européenne et les institutions financières internationales. Le bureau de pays de l'UNICEF en Croatie est autofinancé ; il prévoit une augmentation progressive de la mobilisation des ressources au cours de la mise en œuvre du programme et se concentrera sur la mobilisation de financements par le biais de larges partenariats. L'UNICEF travaillera en étroite collaboration avec les ministères de tutelle afin d'obtenir des ressources supplémentaires pour les programmes et de combler les écarts financiers. L'UNICEF poursuivra sa collaboration avec les autres bureaux de pays et exportera les bonnes pratiques de la Croatie pour soutenir le bien-être des enfants dans le monde entier.

Suivi, apprentissage et évaluation

45. L'UNICEF contrôlera la réalisation des résultats par rapport aux indicateurs du cadre intégré de résultats et de ressources, des plans de travail sectoriels et du plan intégré de suivi, d'évaluation et de recherche. L'UNICEF utilisera les rapports des partenaires et le suivi sur le terrain pour collecter les données, en s'appuyant sur le solide niveau de capacité institutionnelle du pays.

46. Les examens internes des plans de gestion annuels porteront sur l'efficacité des mécanismes de gouvernance et de gestion, l'intendance des ressources financières et la gestion des ressources humaines. Des examens annuels avec les homologues nationaux et les partenaires de mise en œuvre permettront d'évaluer les progrès réalisés par rapport aux objectifs, d'examiner les risques programmatiques, opérationnels et financiers, et de définir les corrections de trajectoire ou les mesures de contrôle et d'atténuation appropriées.

47. En coopération avec les ministères de tutelle, le Bureau croate des statistiques, le Parlement et les médiateurs, la Banque mondiale et d'autres organisations internationales et des Nations Unies, l'UNICEF s'efforcera de consolider les capacités nationales de suivi et d'évaluation, les systèmes d'information de gestion sectorielle et l'utilisation de l'analyse pour la promotion de politiques fondées sur des preuves. L'UNICEF travaillera avec ses partenaires pour développer des mécanismes de retour d'information et de conformité afin de favoriser une plus grande participation des populations vulnérables à la programmation.

48. Les évaluations viseront à confirmer la pertinence, la durabilité, l'efficacité et l'efficacité des programmes et seront mises en œuvre conformément au plan d'évaluation chiffré. Les processus d'évaluation appliqueront une optique d'égalité des sexes et d'équité et examineront les principes de participation des parties prenantes et l'approche fondée sur les droits humains. Des évaluations planifiées permettront de tirer des enseignements, d'informer le programme et de le réorienter stratégiquement si nécessaire.

Annexe

Cadre de résultats et d'allocations des ressources

Programme de coopération entre la Croatie et l'UNICEF, 2023-2027

Convention relative aux droits de l'enfant : articles 1 à 42

Priorités nationales : Objectifs de développement durable correspondants : 1 à 6, 8, 10, 13, 16 et 17 : Stratégie nationale de développement de la République de **Croatie jusqu'en 2030**, Plan national de redressement et de résilience 2021 à 2026, Plan national pour l'intégration des Roms 2021 à 2027, Plan national pour le développement des services sociaux 2021 à 2027, Plan national de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale 2021 à 2027, Plan national pour les droits de l'enfant 2022 à 2026, projet de Plan d'action national pour la garantie des droits de l'enfant 2021 à 2030, projet de Programme national pour la protection et la promotion de l'allaitement maternel 2021 à 2025, projet de Plan national pour le développement du secteur de l'éducation 2021 à 2027, projet de Programme national pour la jeunesse 2022 à 2024 et Stratégie de l'Union européenne sur les droits de l'enfant et la garantie européenne pour les enfants (2020)

Réalizations énoncées dans le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable faisant intervenir l'UNICEF : sans objet (pas de système de coordonnateur résident des Nations Unies en Croatie depuis 2013)

Groupes d'objectifs associés au Plan stratégique de l'UNICEF pour 2022-2025 : 1, 2, 3 et 5

Réalizations de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, niveaux de référence (NR) et niveaux cibles (NC)	Moyens de vérification	Produits indicatifs énoncés dans le programme de pays	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation énoncée dans le programme de pays : ressources ordinaires (RO), autres ressources (AR) (en milliers de dollars des États-Unis)		
					RO	AR	Total
1. D'ici 2027, les enfants âgés de 0 à 10 ans, en particulier les plus vulnérables et ceux vivant dans des zones reculées, utilisent et bénéficient de services intégrés et opportuns	Enfants de 3 ans à l'âge de la scolarité primaire dans l'enseignement préprimaire NR : 79,4 % (2019) (79,1 % de garçons ; 79,7 % de filles) NC : 90 % (2027) (90 % de garçons ; 90 % de filles)	Données Eurostat	1.1 D'ici 2027, les autorités nationales et infranationales disposent de preuves et de capacités adéquates pour améliorer le cadre réglementaire et politique ; et le secteur privé soutiendra les politiques et les pratiques commerciales favorables à la famille liées aux soins attentionnés, à la parentalité positive et aux services opportuns	Ministère des sciences et de l'éducation (MoSE) ; Ministère des finances ; Ministère du travail, du système de retraite, de la famille et de la politique sociale (MoLPSFSP) ; Agence pour l'éducation et la formation des		5 560	5 560

Réalizations de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, niveaux de référence (NR) et niveaux cibles (NC)	Moyens de vérification	Produits indicatifs énoncés dans le programme de pays	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation énoncée dans le programme de pays : ressources ordinaires (RO), autres ressources (AR) (en milliers de dollars des États-Unis)		
					RO	AR	Total
d'intervention auprès de la petite enfance, d'éducation et de nutrition, de soins attentionnés et de pratiques parentales positives.	Pourcentage d'enfants roms âgés de 3 à 6 ans dans l'enseignement pré-primaire NR : 23 % (2018) NC : 54 % (2027)	Plan national pour l'inclusion des Roms Données administratives, rapports statistiques annuels	et intégrés d'intervention précoce auprès de la petite enfance, d'éducation et de nutrition, en particulier pour les plus vulnérables et ceux qui vivent dans des zones reculées. 1.2 D'ici 2027, les parties prenantes nationales et infranationales, dans tous les secteurs et toutes les disciplines, disposent de capacités accrues pour fournir des services intégrés d'intervention précoce auprès de la petite enfance, d'éducation et de nutrition de haute qualité et en temps voulu ; et des soins attentionnés, une socialisation précoce au genre et des programmes de parentalité positive, en particulier pour les plus vulnérables et ceux qui vivent dans des zones reculées. 1.3 D'ici 2027, les soignants, les travailleurs de la santé, de l'éducation et de l'aide sociale et les communautés seront mieux sensibilisés, comprendront mieux et s'engageront à exiger des services d'intervention précoce auprès de la petite enfance, des services d'éducation et de nutrition intégrés, adaptés à chaque sexe et fondés sur la communauté, ainsi que des programmes de soins et de parentalité positive, fournis par des organismes agréés.	enseignants (ETTA) ; Bureau des droits de l'homme et des droits des minorités nationales ; médiateur public, et médiateurs pour les enfants, les personnes handicapées et l'égalité des sexes ; les organisations de la société civile ; les milieux universitaires ; les autorités régionales et locales ; les prestataires de services les chambres professionnelles ; les médias ; le secteur des affaires			
	Nombre d'enfants (0 à 7 ans) inclus dans les services d'intervention précoce fournis par le secteur social NR : 1 056 (700 garçons ; 356 filles) (2020) NC : 1 450 (2027)						
	Mise en œuvre d'actions ou de programmes politiques pour la prévention de la surcharge pondérale et de l'obésité chez les enfants NR : Non (2021) NC : Oui (2027)	Institut de santé publique croate					
	Pourcentage d'enfants en surpoids (8 et 9 ans) NR : 35 % (37 % garçons ; 33,1 % de filles) (2019)						

Réalizations de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, niveaux de référence (NR) et niveaux cibles (NC)	Moyens de vérification	Produits indicatifs énoncés dans le programme de pays	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation énoncée dans le programme de pays : ressources ordinaires (RO), autres ressources (AR) (en milliers de dollars des États-Unis)		
					RO	AR	Total
	<p>NC : 30 % (30 % de garçons ; 30 % de filles) (2027)</p> <p>Pourcentage d'enfants vaccinés avec 3 doses de vaccins contre la diphtérie, coqueluche, tétanos (DTP)/vaccin pentavalent (contre le DTP, l'hépatite B et le Hib)</p> <p>NR : 94 % (2019) NC : au moins 95 % (2027)</p>						
2. D'ici 2027, les adolescents, y compris ceux qui sont handicapés et ceux qui vivent dans des situations précaires, sont résilients et engagés sur les questions qui les concernent, et bénéficient d'une éducation formelle et non formelle équitable et inclusive.	<p>Élèves de 15 ans ayant de faibles résultats en lecture, en mathématiques et en sciences</p> <p>Lecture : NR : 21,6 % (28,2 % de garçons ; 15 % de filles) (2018) NC : inférieur à 15 % (2027)</p> <p>Mathématiques : NR : 31,2 % (30,4 % de garçons ; 31,9 % de filles) (2018) NC : inférieur à 15 % (2027)</p>	<p>Bases de référence de l'étude du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) (2018, 2022 et 2025) ; objectif national : 2030</p>	<p>2.1 D'ici 2027, le gouvernement aura renforcé les capacités de mise en œuvre de politiques fondées sur des données probantes pour l'engagement et la participation significative des adolescents, et pour l'amélioration de la qualité de l'apprentissage.</p> <p>2.2 D'ici 2027, les adolescents, y compris ceux qui sont à risque et confrontés à diverses formes de désavantages et d'obstacles sexospécifiques, ont accès à des possibilités de participation, d'engagement, d'emploi et d'apprentissage significatifs grâce aux écoles, aux gouvernements locaux, aux entreprises, aux</p>	<p>Ministère des finances ; MoSE ; MoLPSFSP ; Ministère du tourisme ; Ministère de l'économie et du développement durable Ministère des affaires étrangères et européennes (MFEA) ; Ministère de l'agriculture ; Office central d'État de la démographie et de la jeunesse ; Bureau croate des statistiques (CBS) ; Agence pour la mobilité et les programmes de l'Union européenne ;</p>		5 450	5 450

Réalizations de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, niveaux de référence (NR) et niveaux cibles (NC)	Moyens de vérification	Produits indicatifs énoncés dans le programme de pays	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation énoncée dans le programme de pays : ressources ordinaires (RO), autres ressources (AR) (en milliers de dollars des États-Unis)		
					RO	AR	Total
	<p>Sciences :</p> <p>NR : 25,4 % (26,8 % garçons ; 24 % de filles) (2018)</p> <p>NC : inférieur à 15 % (2027)</p>		<p>institutions publiques et aux organisations de la société civile.</p> <p>2.3 D'ici 2027, les adolescents, en particulier ceux qui sont en situation de risque et qui sont confrontés à diverses formes de désavantages et d'obstacles sexospécifiques, sont davantage sensibilisés, engagés, dotés de capacités et de compétences du XXI^e siècle pour agir en tant que citoyens actifs ; pour prendre et mettre en œuvre des décisions éclairées concernant leur vie ; et pour passer de l'enseignement au marché du travail.</p>	<p>ETTA ; Agence pour l'enseignement et la formation professionnels et l'éducation des adultes ; Agence pour la science et l'enseignement supérieur ; Médiateur pour les enfants ; Chambre de commerce croate ; Association des employeurs croates ; collectivités locales et régionales ; les milieux universitaires ; Faculté des sciences politiques de l'université de Zagreb ; Institut de recherche sociale à Zagreb ; Organisation de la société civile (OSC) travaillant avec et pour les jeunes ; Agence mondiale de la jeunesse en Croatie Association bancaire croate ; comités des droits humains des plateformes multipartites ;</p>			
	<p>Proportion de jeunes (âgés de 15 à 24 ans) non scolarisés et sans emploi ni formation (NEET)</p> <p>NR : 9,1 % (8,6 % de garçons ; 9,6 % filles) (2020)</p> <p>NC : 6,3 % (6,3% garçons ; 6,3 % de filles) (2027)</p>	<p>Eurostat NEET ; Plan national de redressement et de résilience pour la Croatie 2021 à 2026 ; Projet de programme national pour la jeunesse 2022 à 2024</p>					
	<p>Pourcentage de Roms (19 à 25 ans) ayant terminé 4 ou 5 ans d'enseignement secondaire supérieur</p> <p>NR : 4.4 % (2020)</p> <p>NC : 10 % (2027)</p>	<p>Plan national pour l'inclusion des Roms 2021 à 2027</p>					

Réalizations de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, niveaux de référence (NR) et niveaux cibles (NC)	Moyens de vérification	Produits indicatifs énoncés dans le programme de pays	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation énoncée dans le programme de pays : ressources ordinaires (RO), autres ressources (AR) (en milliers de dollars des États-Unis)		
					RO	AR	Total
				Conseil consultatif sur les droits de l'enfant et la responsabilité sociale des entreprises ; secteur des affaires ; entreprises d'information de communication et de technologie ; Groupe de la Banque mondiale ; Commission européenne ; Parlement européen			
3. D'ici 2027, les enfants et les adolescents, en particulier les plus vulnérables, vivront dans des environnements plus sûrs où ils seront de plus en plus protégés de la violence et de l'adversité et bénéficieront de services, de pratiques, de politiques et de contributions des secteurs public et privé de grande qualité, fondés sur des données	Taux d'enfants placés en institution (pour 100 000) NR : 180 (2020) NC : 152 (2026)	Données administratives et gouvernementales	3.1 D'ici 2027, les systèmes de protection de l'enfance seront renforcés afin de fournir des services de haute qualité, souples, tenant compte des questions de genre et intégrés (y compris la prise en charge familiale) et des interventions spécialisées, en particulier pour les familles et les enfants les plus vulnérables. 3.2 D'ici 2027, les autorités nationales et locales, les institutions, les prestataires de services et le secteur des affaires auront renforcé leurs capacités à légiférer, à planifier et à contribuer à davantage de ressources visant à la réalisation des droits de l'enfant et à fournir des services, des	MAEE (Ministère des affaires étrangères et européennes) ; MoLPSFSP (Ministère du travail, du système de retraite, de la famille et de la politique sociale) ; Ministère des finances ; Ministère de l'Intérieur ; MoSE (Ministère des sciences et de l'éducation) ; Groupe de la Banque mondiale ; Bureau des droits de l'homme et des droits des minorités nationales ;		5 030	5 030
	Enfants (0 à 17 ans) vivant en institution NR : 1 260 (2020) (garçons : 752 ; filles : 508 ; enfants handicapés : 307) NC : 1 060 (2026) (garçons : 610, filles : 450 ; enfants handicapés : 250)						
	Enfants bénéficiant d'une prise en charge familiale						

Réalizations de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, niveaux de référence (NR) et niveaux cibles (NC)	Moyens de vérification	Produits indicatifs énoncés dans le programme de pays	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation énoncée dans le programme de pays : ressources ordinaires (RO), autres ressources (AR) (en milliers de dollars des États-Unis)		
					RO	AR	Total
probantes et sexospécifiques.	<p>en pourcentage des enfants bénéficiant de toutes les formes de prise en charge alternative formelle</p> <p>NR : 63,5 % (2020) NC : 70 % (2026)</p>		<p>pratiques et des politiques adaptés aux enfants et aux familles les plus marginalisées.</p> <p>3.3 D'ici 2027, les institutions nationales et infranationales auront renforcé leurs capacités à générer et/ou à utiliser des données de qualité, ventilées par sexe, âge et handicap, à des fins de surveillance des droits de l'enfant, d'élaboration de politiques et de programmes fondés sur des données probantes, de suivi, d'évaluation et d'établissement de rapports.</p>	<p>Minorités ; le médiateur public et les médiateurs pour les enfants, les personnes handicapées et victimes de discrimination relative à l'égalité des sexes Bureau croate des statistiques (BCS) ; OSC (organisations de la société civile) ; milieux universitaires ; autorités régionales et locales ; prestataires de services ; chambres professionnelles ; médias ; secteur des affaires ; Conseil des enfants</p>			
	<p>Enfants (0 à 17 ans) exposés au risque de pauvreté (selon les seuils de pauvreté monétaire nationaux)</p> <p>NR : 16,8 % (2020) (garçons : 17,3 % ; filles : 16,3 %) NC : 14,8 % (2026) (garçons : 14,8 % ; filles : 14,8 %)</p>	<p>Enquête d'Eurostat sur les revenus et les conditions de vie, (SILC)</p>					
	<p>Taux de risque de pauvreté, par seuil de pauvreté et type de ménage</p> <p>Deux adultes avec trois enfants à charge ou plus : NR : 23,1 % (2020) NC : 20,5 % (2026) Personne seule avec des enfants à charge : NR : 30,5 % (2020) NC : 28 % (2026)</p>	<p>Données SILC d'Eurostat</p>					

Réalizations de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, niveaux de référence (NR) et niveaux cibles (NC)	Moyens de vérification	Produits indicatifs énoncés dans le programme de pays	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation énoncée dans le programme de pays : ressources ordinaires (RO), autres ressources (AR) (en milliers de dollars des États-Unis)		
					RO	AR	Total
	Niveau d'intégration d'engagements mesurables sur les droits de l'enfant dans les documents de planification nationaux NR : Score 2 (2021) NC : Score 3,5 (2027)	Données/informations gouvernementales					
	Nombre d'entreprises engagées par l'UNICEF pour intégrer le respect des droits de l'enfant dans leurs politiques et pratiques NR : 20 (2021) NC : 50 (2027)	Informations sur l'entreprise disponibles dans les rapports de durabilité et sur les sites web					
4. Efficacité du programme renforcée	Indicateurs de performance standard et supplémentaires	Module d'évaluation des résultats de l'UNICEF ; Rapports InSight	Coordination de programmes, relations extérieures, planification et suivi, communication, plaidoyer et partenariats, approches intersectorielles, évaluations.			2 670	2 670
Montant total des ressources					0	18 710	18 710